

INTERVENTION

Par Dr. PHAM Quoc Tru, Ministre, Représentant permanent adjoint du Vietnam
lors de la 16^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU du CDH
sur la République centrafricaine (25/10/2013)

Ma délégation salué la délégation de la République centrafricaine et la remercie d'avoir présenté son rapport national au Conseil.

Nous prenons bonne note l'engagement par la RCA dans la protection et la promotion des droits de l'homme dont la présence et la participation constructive à l'EPU aujourd'hui. Force est de constater, toutefois, que de grandes difficultés et contraintes rencontrées actuellement par ce pays continuent d'empêcher la mise en œuvre de ses initiatives et mesures visant à assurer la jouissance entière des droits et des libertés par ses citoyens et, de ce fait, exige de la RCA davantage de détermination et d'efforts pour mener à bien la cause de protection et de promotion des droits de l'homme dans ce pays. L'assistance de la communauté internationale et régionale devrait y jouer un rôle aussi considérable.

Tout en encourageant la RCA à continuer sans relâche ses efforts pour assurer la paix, la stabilité, la tolérance et l'état de droit comme conditions préalables pour la jouissance entière des droits fondamentaux de ses citoyens, nous voudrions aussi lui recommander de renforcer la législation et les mesures effectives afin de mieux protéger les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, et de supprimer les pratiques coutumières qui leur sont défavorables.

Je vous remercie.